



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 8 mars 2019
Convocation des conseillers :
le 8 mars 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 15 mars 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Henri Hinterscheid, Mike Hansen, Jeff Dax, Marc Baum, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 5.5. Intégration d'une parcelle sise "rue de Belval" dans le domaine public communal; décision

Considérant que la Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit "Rue de Belval", n° 1850/18513, place voirie, d'une contenance de 88 ca du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public Communal; Considérant que cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, la parcelle faisant partie de la voirie publique de longue date;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988 telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

l'intégration d'une parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit "Rue de Belval", n° 1850/18513, place voirie, d'une contenance de 88 ca dans le domaine public communal.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre